



◀ David, actuaire

- **Les études :** Huit formations sont reconnues par l'Institut des actuaires. La plupart sont accessibles sur concours pour les titulaires d'un bac + 2, bac + 3, voire bac + 5.
- **Le salaire :** A partir de 40 000 € brut en début de carrière. Avec l'expérience, la rémunération peut atteindre 100 000 € brut annuels.

« **A**ctuaire ? Actu quoi ? » Lorsque David Graiz parle de son job, ses interlocuteurs réagissent souvent de la même façon. « La plupart des gens ne connaissent pas ce métier. Je ne sais pas vraiment pourquoi... C'est dommage, car l'actuariat est un secteur qui recrute et dans lequel on est encore chassé », souligne ce mathématicien.

A 30 ans, ce jeune parisien est directeur de missions chez Forsides, un cabinet de conseil en actuariat situé à Paris (IX^e). « Nous sommes des professionnels de l'analyse, de l'évaluation et de l'explication des risques, principalement en assurance », détaille-t-il. Les assureurs ont notamment recours aux services des actuaires pour calculer des tarifs adaptés aux profils de leurs clients. Un exemple ? Un jeune conducteur ayant déjà perdu trois points sur son permis paiera son assurance plus cher qu'un automobiliste expérimenté irréprochable. Derrière cette évidence se cachent en fait de nombreuses statistiques dont les actuaires sont les spécialistes.

Une profession au croisement de plusieurs spécialités

David, lui, travaille sur le secteur des assurances-vie et des produits d'épargne. « Je dois étudier et modéliser les comportements des assurés, mais aussi prendre en compte des aspects

plus macroéconomiques tels que l'évolution des taux d'intérêt. L'assurance-vie est le principal vecteur d'épargne des Français. Je suis au confluent de la finance, de l'économie et de questions de société passionnantes ! », apprécie le jeune homme, formé à l'Institut de mathématiques appliquées d'Angers (Maine-et-Loire). « Je suis d'abord entré comme chargé d'études chez Forsides, puis j'ai réalisé en parallèle une formation professionnelle durant deux ans pour obtenir le titre d'actuaire », explique-t-il. Il aurait pu se faire embaucher dans un groupe d'assurance, mais David a préféré rejoindre un cabinet de conseil. « C'est plus intéressant. Les missions sont davantage diversifiées et nous jouons aussi un rôle de conseil en amont. Il faut répondre aux problématiques des assureurs, leur proposer des solutions concrètes... C'est stimulant ! »

■ H.H.